

Le 13 janvier 2023

Communiqué de Presse : Après trois années de crise sanitaire, le moment est venu de soutenir (enfin) la médecine interne et la médecine polyvalente !

Après trois années de crise sanitaire, le système de santé fait face à des tensions importantes, qui ont mis en avant des phénomènes structurels (pénurie de soignants entraînant des fermetures de lits) et sociétaux (évolution des aspirations des professionnels de santé). **Ces difficultés se cristallisent dans les services d'urgence, mais touchent en réalité tous les étages de l'hôpital et la médecine de ville.**

La mission flash sur les urgences et les soins non programmés coordonnée par François Braun avant sa nomination en tant que ministre de la santé avait formulé 41 recommandations pour l'été 2022, articulées autour de 4 axes. Concernant l'axe dont l'objectif était de fluidifier le parcours de soins à partir des urgences, les propositions étaient de : garantir la possibilité aux médecins généralistes d'hospitaliser un patient sans passer par les urgences, mettre en place des « bed managers », une gestion territoriale des lits sous la responsabilité de l'Agence Régionale de Santé, libéraliser l'hébergement d'urgence en EPHAD et améliorer le recours à l'Hospitalisation à Domicile. **Malheureusement, aucune de ces mesures ne visait à soutenir les secteurs d'hospitalisation non programmée**, qui sont pourtant ceux qui sont les plus en capacité de prendre en charge des patients en aval des services d'urgence !

Durant ces trois années de crise sanitaire, **les professionnels de santé et les directions hospitalières ont clairement identifié les services de médecine interne et de médecine polyvalente** comme les structures en capacité à prendre en charge les patients en aval des urgences, déployer des secteurs covid, faire preuve d'adaptabilité et répondre présent, sur tout le territoire, dans les grands centres hospitaliers comme dans les hôpitaux de proximité, et garantir une offre de **prise en charge globale du patient en lien avec toutes les autres spécialités, les urgences et la médecine libérale.**

Une fois encore, pendant la période des fêtes de fin d'année, dans des conditions souvent très difficiles, les équipes des services de médecine interne et de médecine polyvalente se sont mis en ordre de marche, quel que soit leur lieu d'exercice, pour faire face à la triple épidémie d'infections virales et à la pénurie des lits. Mais jusqu'à quand tiendront-ils ?

Dans son discours prononcé à Corbeil Essonne le 6 janvier 2023, le Président de la République a appelé à une rénovation complète de l'organisation des soins et de notre système de santé. C'est l'occasion de reconnaître enfin le rôle central des équipes des services de médecine interne et de médecine polyvalente qui doivent être considérés comme un des piliers du système hospitalier rénové et modernisé. Afin que ces équipes puissent continuer à prendre en charge les patients en toute sécurité et avec la qualité des soins que nos concitoyens sont en droit d'exiger, **il est urgent d'améliorer leurs conditions de d'exercice. Cela ne sera possible qu'en leur attribuant les moyens humains et matériels nécessaires pour remplir leur mission et redonner de l'attractivité à l'hôpital**

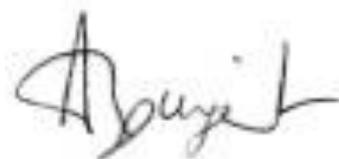
public. Au plan national, une augmentation du nombre de médecins formés à cette médecine hospitalière non programmée est indispensable.

Nous demandons à être associés aux réflexions et aux décisions prises pour notre futur du système de santé rénové. Nous voulons continuer à exercer notre mission au service de l'hôpital, au bénéfice de la qualité de la prise en charge des patients, tous ensemble, sur l'ensemble du territoire national. **Nous avons besoin de façon urgente de la reconnaissance et du soutien des pouvoirs publics !**

Professeur Anne BOURGARIT,

Présidente

CNP de de Médecine Interne



Professeur Luc MOUTHON

Président

Société Nationale Française de Médecine Interne



Docteur Ludovic HERY

Président

Société Française de Médecine Polyvalente

